

QVT & Bien-être au Travail

Construire une démarche QVCT durable — diagnostic, leviers concrets et plan d'action participatif pour un environnement de travail épanouissant

RISQ OF — contact@risq-of.fr | risq-of.fr | Référentiel National Qualité — démarche Qualiopi en cours

14 heures	2 jours	Présentiel	4 à 12 pers.	Attestation	Sur devis
DURÉE	FORMAT	MODALITÉ	GROUPE	SANCTION	TARIF

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- 1 Comprendre le cadre de la QVT/QVCT et ses obligations légales depuis 2021
- 2 Maîtriser les 6 dimensions du modèle ANACT de la QVT
- 3 Diagnostiquer la qualité de vie au travail dans son entreprise
- 4 Identifier les leviers concrets d'amélioration du bien-être
- 5 Construire un plan d'action participatif et pérenne

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

Public visé

- › Dirigeants et membres CODIR
- › Responsables RH et préventeurs QVT
- › Encadrants et managers
- › Membres du CSE / CSSCT
- › Référents QVT et chargés de mission

Prérequis obligatoire

- › Aucun prérequis pédagogique
- › Aucun prérequis médical
- › Adaptation handicap : contact@risq-of.fr

PROGRAMME DÉTAILLÉ — 4 MODULES

1 Cadre et enjeux de la QVT/QVCT

3h Théorie

- › ANI du 19 juin 2013 sur la Qualité de Vie au Travail
- › ANI du 9 décembre 2020 — passage de QVT à QVCT
- › Loi Santé Travail du 2 août 2021 — négociation QVCT obligatoire
- › Art. L4121-1 à L4121-5 — obligation de sécurité de l'employeur
- › Droit à la déconnexion — Art. L2242-17 Code du travail
- › Norme ISO 45003 — santé et sécurité psychologique au travail

2 Diagnostic QVT dans l'entreprise

2h Théorie • 1h30 Pratique

- › Les 6 dimensions du modèle ANACT — contenu, conditions, relations, santé, égalité, management
- › Baromètre social — conception et diffusion d'un questionnaire
- › Indicateurs quantitatifs — absentéisme, turnover, accidents, TMS
- › Indicateurs qualitatifs — engagement, ambiance, reconnaissance
- › Audit organisationnel — groupes d'expression, entretiens
- › Analyse d'un cas concret apporté par les stagiaires

- › Organisation du travail — flexibilité, autonomie, télétravail
- › Management — posture, reconnaissance, feedback, participation
- › Environnement physique — ergonomie, espaces, pauses, convivialité
- › Relations et collectif — cohésion, rituels, communication interne
- › Équilibre vie pro/perso et droit à la déconnexion
- › Ateliers concrets — sélection de leviers adaptés à son entreprise

4 Démarche participative et plan d'action

- › Démarche participative — associer CSE, managers et salariés
- › Communication interne — enjeux, plan de déploiement, supports
- › Articulation avec la politique RPS et l'accord QVCT obligatoire
- › Construction d'un plan d'action adapté à son entreprise
- › Indicateurs de suivi et d'évaluation dans la durée
- › Évaluation des acquis et remise des attestations de formation

ÉVALUATION

- › Avant — Quiz de positionnement
- › Pendant — Ateliers et études de cas
- › Après — Évaluation formative continue

SANCTION

- › Attestation individuelle de formation
- › Éligible Passeport de Prévention
- › Feuilles d'émargement

MÉTHODES

- › Apports théoriques interactifs
- › Études de cas et diagnostics
- › Ateliers de co-construction
- › Groupes de 4 à 12 personnes

DÉLAI & LIEU

- › 2 à 4 semaines après convention signée
- › Intra-entreprise — dans vos locaux
- › Frais de déplacement au départ de Chelles (77500)

FINANCEMENT

- › Plan de développement des compétences
- › OPCO selon branche professionnelle
- › FIPU — Fonds Investissement Prévention Usure
- › Fonds propres entreprise

ACCESSIBILITÉ

- › Aucun prérequis physique particulier. Référente handicap : Samira Adada — contact@risq-of.fr

Déployer une démarche QVT dans votre entreprise ?

La négociation QVCT est obligatoire depuis la loi du 2 août 2021 — devis gratuit sous 24h.

Réserver mon audit gratuit — 30 min

risq-of.fr | contact@risq-of.fr